

La RSE et la performance financière : un mariage abouti !

Mohamed Yassine El HADDAD, Outhmane YAZIDI ALAOUI

Professeur Habilité Département des sciences de gestion, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed V, Morocco

Doctorant Département des sciences de gestion, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed V, Morocco

Résumé

Bien qu'il existe une littérature scientifique importante et en pleine expansion sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et celle concernant la performance financière des entreprises (PFE), les chercheurs ne sont pas parvenus à un consensus sur la relation et les interactions qui peuvent exister entre ces deux concepts. Certaines études indiquent que cette relation est positive, d'autres la jugent négative et d'autres encore inexistante. Dans cet article, nous avons passé en revue 19 études empiriques différentes sur la relation entre la RSE et la PFE. Nous avons sélectionné six facteurs de désaccord parmi les plus probables dans les conclusions des chercheurs : la causalité des études, les méthodes utilisées pour évaluer la RSE, les méthodes utilisées pour mesurer les performances, la validité des mesures utilisées, les conditions sectorielles et temporelles des entreprises et la multidimensionnalité de la RSE.

Le présent examen ne prétend pas être exhaustif de toutes les recherches disponibles sur le sujet, mais il a permis de constater que la relation entre la RSE et la PFE est légèrement positive, mais fragile.

Mots clés : Responsabilité sociale ; performance financière ; relation ; causalité ; évaluation ; multidimensionnalité

Abstract

Although there exists an important and growing scientific the literature on corporate social responsibility (CSR) and that concerning the financial performance of companies (PFE), researchers have not reached a consensus on the relationship and interactions that may exist between these two concepts. Some studies indicate that this relationship is positive, on the other hand others consider it negative and still others non-existent. In this article, we have reviewed 19 different empirical studies on the relationship between CSR and PFE. We selected six of the most likely factors of disagreement in the researchers' findings: causality of studies, methods used to assess CSR, methods used to measure performance, the validity of measures used, sectoral and temporal conditions of companies and the multidimensionality of CSR. This review does not purport to be exhaustive of all the available research on the subject, but it has found that the relationship between CSR and EFP is slightly positive, but fragile.

Keywords: Social responsibility; Economic and financial performance; relationship; causality; Evaluation ; multidimensionality

Date of Submission: 01-08-2020

Date of Acceptance: 16-08-2020

I. Introduction

Le terme "responsabilité sociale des entreprises" (RSE) est généralement utilisé pour indiquer l'engagement d'une entreprise à poursuivre des objectifs à la fois éthiques et économiques dans la mise en œuvre de sa stratégie de management. Cette question a fait l'objet d'un débat intense ces dernières années, notamment en raison du rôle croissant des entreprises dans la promotion de la RSE. Leurs actions sont guidées à la fois par la rentabilité et par des préoccupations éthiques. Il s'agit de prendre soin des personnes qui dépendent étroitement de leurs activités (salariés et clients), mais aussi, plus généralement, de la société dans son ensemble.

En effet, la relation entre l'entreprise et la société est devenue de plus en plus tendue au fil du temps, notamment lors de cette crise du Covid-19 qui a conduit non seulement à la déstabilisation des marchés mondiaux, mais aussi à l'établissement d'un grave déséquilibre mondial de pouvoir entre les travailleurs, les entreprises privées, les États et la société civile. Ce qui a mis en évidence la nécessité d'un certain nombre de tendances et de changements qui doivent s'accompagner de modifications importantes dans les stratégies et les méthodes de management des entreprises.

Si, avant cette crise, on s'était rendu compte que les entreprises pouvaient non seulement maximiser leurs profits en tenant compte de concepts tels que la RSE et le développement durable, puisque leurs activités

affectent de plus en plus les droits de l'homme, les intérêts des travailleurs, les modes de vie des individus et de leurs familles, c'est avec cette crise que l'on se rend compte que les entreprises doivent assumer leurs responsabilités de manière globale, sur le plan social, environnemental et économique, sinon leur relation avec la communauté dans son ensemble se détériorera au point de provoquer leur chute.

Cette crise a, en effet, mis en évidence les problèmes qui font de la responsabilité sociale des entreprises un sujet d'actualité qu'il faut approfondir et réactualiser, à la lumière de ce qui se passe actuellement. En outre, l'intensification des échanges économiques et des relations transfrontalières rendue possible par la mondialisation, et l'intégration qui en résulte entre les économies et les différents marchés mondiaux, commencent à mettre en évidence un certain nombre de principes, de thèmes et d'idées qui devraient être au centre du processus de gestion, pour mener une réflexion globale sur les cultures et les valeurs existantes, et pour faire évoluer la politique RSE des entreprises.

En relation avec ces changements, les entreprises ont acquis un nouveau pouvoir et une force politique par rapport à un nombre croissant de parties prenantes ; elles sont des organisations de plus en plus influentes et, à cet égard, elles doivent également avoir une plus grande responsabilité envers la société.

Les entreprises dépendent de la légitimité et du consentement d'un nombre croissant d'acteurs pour créer la valeur économique, qui à son tour dépend des valeurs éthiques et morales. Les consommateurs ont eux aussi tendance à acheter, et de plus en plus, en fonction de leurs valeurs morales, éthiques et parfois religieuses ou politiques ; les fonds d'investissement responsables prolifèrent ; les associations environnementales sont soucieuses des problèmes écologiques liés à la pollution et à l'exploitation des ressources ; les travailleurs réclament une protection sociale accrue leur garantissant un bon niveau de vie.

Confrontées à ces multiples besoins, les entreprises doivent s'efforcer d'y répondre de manière appropriée, mais elles doivent aussi se battre en permanence pour éviter les pertes financières et assurer leur pérennité.

Ces deux objectifs sont certes différents, mais ils sont également compatibles et devraient même se renforcer mutuellement selon le principe "gagnant-gagnant".

Ainsi, il est important de considérer l'impact d'un comportement socialement responsable sur la performance financière d'une entreprise afin de réduire les risques opérationnels. Cependant, diverses études ont été menées pour déterminer si l'adoption d'un comportement socialement responsable peut améliorer la performance financière globale d'une entreprise, sans pour autant parvenir à un consensus sur cette question. En effet, de nombreuses études empiriques différentes ont conclu que ce lien est soit positif, soit négatif, soit inexistant. Ce document passe en revue 19 études et articles qui ont traité de l'impact de la RSE sur les performances financières afin de dégager les facteurs expliquant certaines contradictions et désaccords dans la littérature actuelle sur le sujet. Plus précisément, la question que le présent document cherche à aborder est la suivante :

Le mariage entre la RSE et la performance financière constitue-t-il une alliance réussie ?

La première partie présente le concept de responsabilité sociale des entreprises : évolution, définitions institutionnelles et doctrinales, genèse et contributions empiriques. La deuxième partie analyse la relation entre la RSE et la performance et financière des entreprises (PFE). Cette relation a fait l'objet de nombreuses recherches qui ont tenté d'examiner l'impact de la RSE sur la PFE, mais il s'avère que les résultats obtenus concernant cet impact ne sont pas unanimes : ils sont soit positifs, neutres ou négatifs.

II. Responsabilité Sociale Des Entreprises

2.1 Histoire et idéologie de la responsabilité sociale des entreprises

S'il est un sujet qui a été beaucoup discuté ces dernières années, c'est bien celui de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui témoigne de la volonté des entreprises de gérer les problèmes sociaux et éthiques de la meilleure manière possible, tant en interne qu'en externe. Ainsi, pour le Livre Vert de l'Union Européen (2001)¹ « *Etre socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aussi aller **au-delà** et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes* ». (Aguilera et al., 2007 ; Carroll, 2008) donnent à la RSE la définition suivante : « *l'ensemble des politiques et des programmes d'action qui vont **au-delà** des exigences ou des besoins économiques, techniques ou juridiques de l'entreprise* ».

Le terme "**au-delà**" se retrouve également dans la définition de Jones : « *La responsabilité sociale des entreprises est la notion selon laquelle les entreprises ont une obligation envers les acteurs sociaux autres que*

¹ Livre vert - Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises/* COM/2001/0366 final */

les actionnaires et **au-delà** des exigences légales et réglementaires» (Jones, 1980) ou encore celle McGuire « *L'idée de responsabilité sociale suppose que l'entreprise n'a pas seulement des obligations légales ou économiques, mais qu'elle possède également des responsabilités envers la société, lesquelles vont au-delà de ces obligations* » (McGuire, 1963). Igalens et Gond (2003) insistent également sur ce terme. Leur définition de la RSE est elle aussi fondée sur le terme "au-delà" « *La responsabilité sociale renvoie à la nature des interactions entre l'entreprise et la société, et formalise l'idée selon laquelle l'entreprise, du fait qu'elle agisse dans un environnement qui est à la fois social, politique et écologique, doit assumer un ensemble de responsabilités au-delà de ses obligations purement légales et économiques* »

La RSE invite donc les entreprises à ne pas se contenter de ce qui est nécessaire ou de ce qui est préconisé par la loi, mais à aller bien au-delà de la réglementation et à considérer, au-delà de la dimension financière et économique, la dimension sociale et environnementale de leurs activités. On pourrait alors qualifier une entreprise socialement responsable est celle qui va au-delà des obligations établies par la loi, décide de manière autonome d'agir conformément à l'éthique, en allant au-delà de ce qui lui est imposé, en se donnant des moyens suffisants pour que cela fonctionne réellement dans la pratique, autrement dit il faut aller au-delà des mots, pour encourager le passage à l'action.

Dans le passé, les objectifs sociaux et environnementaux ont été mis de côté parce qu'ils étaient considérés comme inconciliables avec la rentabilité et le profit, objectifs primordiaux de toute entreprise. Aujourd'hui, les critères sociaux et environnementaux revêtent une importance cruciale dans l'ensemble des valeurs qui inspirent l'activité de l'entreprise. Comme nous le verrons plus loin, Les motivations et les objectifs qui sous-tendent cette idéologie ainsi que la nature de l'attention portée à la responsabilité sociale des entreprises peuvent provenir d'une compréhension meilleure ou différente de la complexité des relations entre l'entreprise et ses parties prenantes internes et externes, ou tout simplement de la crainte que ces relations ne se détériorent si l'entreprise n'accorde pas suffisamment d'attention à ses parties prenantes. Selon Nicholls (2002), cette détérioration est déterminée par des facteurs objectifs tels que la pollution ou l'inégalité sociale, et par des facteurs subjectifs tels que le manque d'engagement personnel à développer un comportement équitable et solidaire.

2.1.1 L'évolution de la RSE

Le concept de responsabilité sociale des entreprises (RSE) a été abordé pour la première fois dans les années 1930 sous le vocable de responsabilité sociale (RS), mais ce n'est que dans les années 1950 que le concept a été popularisé et discuté sous sa forme actuelle, grâce à la publication de l'ouvrage de Bowen en 1953, *Social Responsibilities of the Businessman* (Carroll, 1999). La définition de la RSE donnée par Bowen (1953) fait référence aux obligations des hommes d'affaires de poursuivre des politiques, de prendre des décisions ou de suivre des lignes de conduite qui sont cohérent avec les valeurs de leurs sociétés (Bowen, 1953, p. 6). Cette définition générale a conduit à considérer la RSE sous l'angle de la philanthropie, ce qui a contribué à la conviction que le rôle sociétal principal des entreprises était de faire de "bonnes actions" pour la société (Vogel, 2005).

Depuis la publication du livre d'Howard Bowen (1953), considéré comme le père fondateur de la RSE, de nombreuses définitions ont été formulées et la RSE a fait l'objet de nombreux débats. McGuire (1963) répertorie les responsabilités des entreprises en trois catégories : économique, sociale et juridique, tandis que Preston (1975) met en avant une matrice de la responsabilité sociale des entreprises, Carroll (1979) a développé un modèle tridimensionnel de la performance sociale des entreprises, Wood (1991) a réexaminé les principales dimensions de ce modèle, John Elkington (1994) a structuré la RSE autour d'un triple enjeu appelé "The Triple Bottom Line" (triple performance) : le profit (Profit), le social (People) et l'habitabilité de la planète (Planet) et (Matten & Moon, 2008) Moura-Leite et Padgett (2011) se sont penchés sur la manière dont la RSE a évolué, passant d'une reconnaissance de l'intérêt social à un rôle important dans l'approche stratégique globale de nombreuses entreprises.

Au cours des années 1960, cette prise de conscience sociale croissante a élargi le rôle des entreprises dans le domaine social, non seulement en tant qu'organisations philanthropiques, mais aussi en tant qu'entités ayant des obligations envers les clients, les actionnaires et les employés (Heald, 1970).

Dans les années 1960 et 1970, la RSE est passée du rôle externe de l'entreprise dans la société au sens large à un rôle interne, en considérant la manière dont une entreprise peut agir de manière responsable envers les membres et les systèmes de son organisation (Moura-Leite et Padgett, 2011). Au début de cette décennie, la théorie de "l'intérêt personnel éclairé" marquait l'état d'esprit des entreprises vis-à-vis de la responsabilité sociale (Vogel, 2005). Cette théorie postule que les actions entreprises pour le bien d'autrui ou de la communauté se traduiront en fin de compte par un résultat positif pour l'individu. Alors qu'auparavant, les entreprises rationalisaient leurs actions exclusivement dans un cadre à court terme et axé sur le profit, dans les années 70, elles ont commencé à considérer les implications holistiques à long terme de leurs actions (Lee, 2008). En outre,

la RSE en tant que concept a été confrontée à "un changement d'orientation de [sa] recherche, qui est passée du normatif au positif" (Lee, 2008).

La littérature des années 1980 s'est principalement concentrée sur le passage de la responsabilité sociale des entreprises d'un concept à une application pratique et à sa mise en œuvre. De plus en plus, le monde universitaire cherchait un système pertinent permettant d'adapter les pratiques sociales aux différents domaines de l'entreprise (Carroll, 1999). Dans son livre influent, *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Freeman (1984) a conçu un tel système. En définissant les parties prenantes d'une entreprise comme tout individu ou partie qui est touché par la réalisation des objectifs de l'entreprise ou qui est capable d'avoir un impact sur celle-ci. En outre, en considérant les parties prenantes au sein de ces groupes compartimentés, la direction d'une entreprise peut adapter ses initiatives aux besoins pressants de chaque groupe individuel par opposition aux parties prenantes dans leur ensemble (Freeman, 1984). C'est également au cours de cette décennie que des essais ont commencé à aborder la dynamique entre la RSE et les performances financières (Vance, 1975 ; Cochran et Wood, 1984 ; Bragdon & Marlin, 1985 ; Holman, New & Singer (1985) ; Aupperle et al 1985). À l'époque, de nombreux articles ont généralement avancé que la RSE devrait en fin de compte accroître les profits grâce à de meilleures pratiques de gestion (Drucker, 1984 ; Cochran et Wood, 1984).

2.1.2 De la prise de conscience à l'effet de levier sur les performances

Dans les années 1990, l'adoption de pratiques de RSE a commencé à se répandre dans les grandes entreprises, motivées par les preuves de plus en plus convaincantes de l'impact de la RSE sur leur rentabilité, et la recherche sur la relation entre la RSE et la performance financière est de plus en plus demandée. Il est intéressant de noter que les chercheurs et les universitaires sont loin d'avoir atteint un consensus sur la question de savoir si la RSE a un impact positif, neutre ou négatif sur la performance financière des entreprises.

Il est clair que l'évolution du paysage universitaire concernant la définition et l'intégration appropriées de la RSE rend difficile l'évaluation de ses effets sur la société. Depuis le début de la recherche sur la RSE, de nombreuses études ont cherché à prouver l'existence d'une relation entre les initiatives des entreprises socialement responsables et les résultats, positifs ou négatifs, de leurs performances financières. Le présent document se concentre principalement sur la part croissante de la recherche sur les performances des entreprises en matière de RSE. Plus précisément, la question que ce document cherche à aborder est la suivante : "Le mariage de la RSE avec la performance financière des entreprises est-il abouti ?

En adoptant une politique de RSE, les entreprises acquièrent un rôle qui va au-delà de la simple vente de produits et de services et peuvent en tirer des bénéfices importants. Barnett et Salomon (2006) ont synthétisé les avantages de la responsabilité sociale d'une entreprise comme suit : (1) il est plus facile d'attirer des ressources ; (2) il est possible d'obtenir des employés de qualité ; (3) il est plus facile de commercialiser des produits et des services ; (4) il est possible de saisir rapidement des opportunités imprévues ; et (5) cela peut être une source importante d'avantage concurrentiel. Parallèlement, Weber (2008) a recensé cinq avantages potentiels de la RSE pour les entreprises : (1) des effets positifs sur l'image et la réputation d'une entreprise ; (2) un effet positif sur la motivation, la fidélisation et le recrutement des employés ; (3) des économies de coûts notables ; (4) une augmentation des revenus grâce à une augmentation des ventes et de la part de marché ; et (5) une réduction des risques liés à la RSE.

Les avantages mentionnés ci-dessus sont perceptibles au niveau de l'entreprise, mais la RSE a également des effets au niveau macro. Škare et Golja (2014) ont constaté que les entreprises socialement responsables jouent un rôle majeur dans l'économie d'un pays en stimulant sa croissance économique. Ainsi, la RSE des entreprises est également un déterminant important de la croissance économique au niveau national.

L'influence de la RSE sur les performances des entreprises, notamment financières, est une question essentielle en matière de gouvernance et de gestion d'entreprise. Selon l'opinion classique, la RSE est coûteuse, car être socialement responsable entraîne des dépenses supplémentaires. Parmi les exemples d'actions socialement responsables, on peut citer les investissements dans la réduction de la pollution, les ensembles d'avantages sociaux des employés, les dons et le parrainage en faveur des communautés, etc.

Le concept de RSE désigne la relation globale de l'entreprise avec toutes ses parties prenantes. Il s'agit notamment des clients, des employés, des communautés, des propriétaires/investisseurs, du gouvernement, des fournisseurs et des concurrents. Parmi les aspects qui relèvent de la responsabilité sociale, on peut citer l'investissement dans la sensibilisation des communautés, les relations avec les employés, la création et le maintien de l'emploi, la gestion de l'environnement et la performance financière (Khoury, Rostami, and Turnbull, 1999).

Les entreprises (doivent) reconnaître que leur capacité à poursuivre leurs activités, à fournir des biens et des services et à créer une richesse financière dépendra désormais de leur reconnaissance par une société

internationale qui considère de plus en plus la protection des droits de l'homme comme une condition préalable à leurs activités. (Amnesty International Business Group (UK), 2002)²

En outre, la RSE a fait l'objet d'une multitude de définitions en termes de portée, de dimensions, de constructions et de principes constitutifs (Crane et al. 2008). Après une analyse documentaire approfondie, Dahlsrud (2008) a identifié 37 définitions différentes de la RSE, ce qui donne lieu à de grandes nuances dans les perceptions de la RSE, qui, de surcroît, varient considérablement entre les entreprises, les dirigeants et les gens ordinaires (Lau, Hulpke, To, & Kelly, 2007).

Le tableau suivant résume les différentes phases de développement du concept de RSE

Tableau 1 : Phases d'évolution de concept de la RSE

Années	Concentration de la recherche sur la RSE	Modèles marquants de chaque époque.	
		But	
1950/1960	La notion de RSE est apparue pour la première fois pendant cette décennie. Les motivations des chercheurs étaient de cerner davantage la nature de la responsabilité de l'entreprise envers la société.	But	philanthropie
		Mobile	éthique et morale
		Approche	ad hoc
		Responsable	administrateur
		Action	passive
1970	La recherche s'est concentrée sur la manière dont l'entreprise pourrait tirer parti du potentiel que présente la RSE, en mettant l'accent sur la dimension sociale et/ou sociétale dans ses décisions commerciales.	But	philanthropie corporative
		Mobile	intérêt sur le long terme
		Approche	systématique
		Responsable	gestionnaire
		Action	réactive
1980/1990	Les travaux de recherche commencent à se focaliser sur les performances sociétales de l'entreprise et leur incidence sur ses performances financières.	But	engagement envers la société
		Mobile	intérêt sur le long terme
		Approche	stratégique
		Responsable	chef d'entreprise, conseiller
		Action	proactive
2000	Recherche de corrélation entre la RSE et la performance financière des entreprises	But	articulation entre compétitivité et RSE
		Mobile	valorisation la marque de l'entreprise et amélioration de sa réputation et de son développement économique.
		Approche	intégrée
		Responsable	conseil d'administration et parties prenantes
		Action	s'inscrit dans la stratégie globale

III. RSE et performance financière : Des points de vue divergents des chercheurs

Le manque de consensus dans le débat sur la véritable nature des performances financières liées à la RSE est dû à de nombreux facteurs différents (Hull et Rothenberg, 2008 ; McWilliams et Siegel, 2000). La revue de la littérature qui suit est une analyse d'un échantillon dix-neuf articles fortement référencés et considérés comme fiables, couvrant la période de 1972 à 2014.

À ce jour, les chercheurs ne sont pas parvenus aux mêmes conclusions sur la relation entre la RSE et la PF. Certaines études ont montré une corrélation positive, d'autres une corrélation négative, d'autres encore une absence de corrélation ou une corrélation non linéaire. Conformément aux études précédentes, les 19 études empiriques que nous avons examinées ont confirmé les divergences de vues des chercheurs sur le lien entre la RSE et les performances financières, dans la mesure où 8 études ont constaté une relation positive entre la RSE et le PC, 7 études ont relevé une relation négative et 4 une relation ni positive ni négative.

Une corrélation positive entre la RSE et la PF a été révélée par huit études. En se basant sur les évaluations de la réputation des entreprises et en effectuant des mesures de la PF à la fois basées sur le marché et sur la comptabilité, Posnikoff (1997) évoque une relation positive, McGuire et al. (1988) ont constaté que la RSE avait un effet positif sur la PF. Waddock et Graves (1997) ont utilisé les données de notation de KLD dans plusieurs secteurs et ont conclu que la RSE est associée de manière positive aux performances financières passées et futures des entreprises. En outre, en utilisant des questionnaires et des données de KLD pour mesurer le lien entre la RSE et la PF, Ruf et al. (2001) ont démontré que la RSE est associée de manière positive à la croissance des ventes des entreprises pour l'année en cours et les années suivantes. Orlitzky (2001) a montré qu'en prenant la taille de l'entreprise comme variable de contrôle, la RSE est toujours positivement corrélée à la PF. Simpson et Kohers (2002) ont étudié le lien entre la RSE et la PF dans le secteur bancaire, et les résultats confirment la corrélation positive entre les deux. Shen et Chang (2008) ont adopté quatre méthodes d'appariement et confirmé que la RSE a une relation positive avec le revenu avant impôt des entreprises, le

² Amnesty International April 2002 AI Index: EUR 41/001/2002. 21

chiffre d'affaires net et la marge bénéficiaire. Pan et al. (2014) ont étudié la corrélation entre la RSE et la PF dans l'industrie minière en Chine et ont constaté que la RSE a une relation positive avec la PF.

D'autre part, sept résultats de recherche indiquent en revanche une relation négative entre la RSE et le PC. Vance (1975) a contesté les recherches menées précédemment par Moskowitz (1972) en portant la période d'observation de 6 mois à 3 ans, concluant à l'existence d'une relation négative entre la RSE et les performances financières. Wright et Ferris (1997) soulignent une relation négative entre la RSE et la performance financière, Aupperle et alii (1985) n'ont pas trouvé, eux aussi, de relation positive entre la RSE et le rendement des actifs corrigé du risque, Brammer et al (2006) ont utilisé des indices de réputation des entreprises britanniques et ont constaté un impact négatif de la RSE sur les rendements boursiers des entreprises. En utilisant la mesure de la notation de réputation, Surroca et Tribó (2008) ont mené une analyse transnationale et ont constaté une corrélation négative entre la performance sociale des entreprises et leurs résultats financiers. De même, les travaux de R. Makni et al. (2009) n'ont constaté aucune relation positive significative et ont carrément identifié un fort impact négatif de la dimension environnementale sur les performances financières.

D'un autre côté, les études de Orlitzky et al (2003), Margolis et Walsh (2003), Allouche et Laroche (2005a) et Sánchez et Sotorrio (2007), quoiqu'elles font ressortir un lien entre la RSE et la performance financière, elles ne parviennent pas à attester formellement de l'existence d'un lien positif sans équivoque.

Les travaux de Allouche, Huault et Schmidt (2004) renforcent cette réalité en mettant en évidence cette absence de consensus sur la définition de la RSE, telle qu'elle est présentée par les différents chercheurs et les organisations. Après près de soixante-dix ans de recherche, la définition et la délimitation du concept de RSE font toujours l'objet de controverses et de divergences conceptuelles

Au terme d'une analyse exhaustive des apports sous-jacents de ces 19 études empiriques différentes portant sur cette relation, six facteurs clés communs sont extrapolés, qui alimentent le désaccord dans les conclusions des chercheurs. Ces six facteurs sont les suivants

- Sens de la causalité des études est discutable
- Il y a plusieurs méthodes d'évaluation de la RSE
- Différentes méthodes de mesure des performances
- Remise en question de la validité des mesures utilisées
- Non prise en compte des spécificités sectorielles et temporelles des entreprises
- Multidimensionnalité de la RSE.

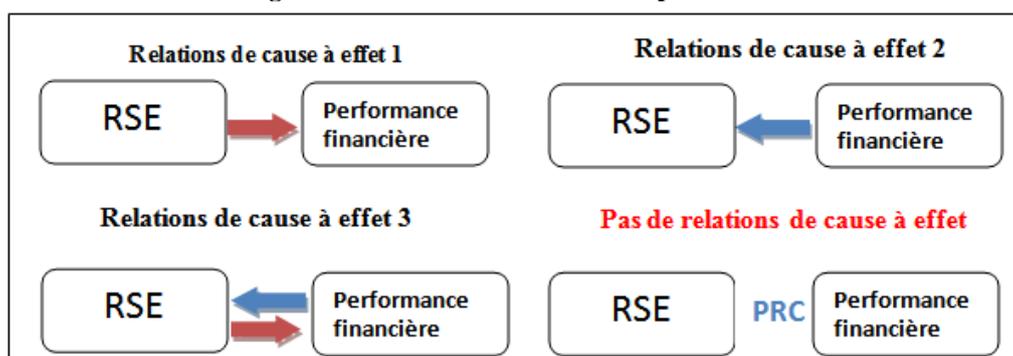
Dans ce qui suit, nous allons examiner chacun de ces six déterminants afin de déterminer si ces facteurs créent une relation positive ou négative entre la RSE et les performances financières des entreprises.

3.1 Sens de la causalité des études est discutable

Cette contradiction s'explique peut-être par des convictions initiales ancrées différemment sur la nature de la direction de la relation causale entre la RSE et les performances financières avec lesquelles les chercheurs abordent leur recherche. Les études peuvent être biaisées, ou du moins influencées, par ces croyances initiales. Selon Surroca et al (2010), les preuves empiriques précédentes d'une relation positive entre la performance sociale et financière peuvent être positives parce que les chercheurs n'ont pas pris en compte les effets médiateurs des ressources immatérielles. Les résultats de ces chercheurs montrent qu'il n'y a pas de relation directe entre la responsabilité sociale des entreprises et leur performance financière, mais seulement une relation indirecte qui repose sur l'effet médiateur des ressources immatérielles d'une entreprise.

La première conviction est que les actions socialement responsables des entreprises se traduisent par des performances financières, ce qui signifie que la première est la cause de la seconde. Cette croyance est la position la plus couramment testée par les universitaires inclus dans la revue de la littérature de ce document (Ullmann, 1985 ; Cochran et Wood, 1984 ; Callan et Thomas, 2009 ; Waddock et Graves, 1997 ; Ahmed, Nanda, et Schnusenberg, 2010) La deuxième croyance est l'inverse, à savoir que les performances financières des entreprises rendent possible la responsabilité sociale des entreprises. Également connue sous le nom de "théorie des ressources inutilisées", Waddock et Graves (1997) résumant bien cette idée en affirmant qu'"une meilleure performance financière se traduit potentiellement par la disponibilité de ressources inutilisées (financières et autres) qui donnent aux entreprises la possibilité d'investir dans des domaines de performance sociale". En d'autres termes, seules les entreprises dont le rendement financier est positif et constant pourront assumer les coûts liés à la pratique de la responsabilité sociale. Enfin, la troisième théorie sur la nature de la relation causale est une tentative de conciliation des deux idées précédentes. Elle affirme que la relation entre la RSE et les performances financières est synergique et récursive. Essentiellement, cela signifierait que la direction de la causalité n'est pas pertinente parce que "les entreprises financièrement prospères peuvent se permettre de dépenser plus d'argent sur les questions sociales, (Surroca et al, 2010). Ainsi, peu importe le point de départ, les initiatives de RSE peuvent conduire à la performance financière et vice versa. Enfin, une quatrième croyance est entretenue par certains, selon laquelle il n'y a pas de relation de cause à effet dans ce domaine (Orlitzky et al, 2003 ; Boehe, D. M., Cruz, L. B. (2010) ; Aupperle, et al, 1985 ; Surroca et al, 2010)

Figure 2 : Relations de cause à effet potentielles



2.2. Différentes mesures utilisées pour évaluer la RSE

Six principaux critères d'évaluation de la RSE sont proposés. Ces critères comprennent l'utilisation d'indices de réputation, la performance environnementale, l'analyse de contenu, les médias hostiles, les enquêtes et la présence de certaines pratiques au sein d'une organisation. Une grande partie de la littérature à ce jour sur le sujet utilise une référence à un indice de réputation existant pour évaluer la RSE dans les entreprises (Aguinis and Glavas, 2012 ; Schreck, 2011 ; Barnett et Salomon, 2012).

L'indicateur le plus complet et le plus populaire de la réputation en matière de RSE est, selon Vogel (2005), la base de données des entreprises KLD (Kinder, Lydenberg, Domini & Co.). Cette méthode KLD passe au crible les états financiers, les articles sur les entreprises dans la presse populaire, les revues juridiques et les rapports gouvernementaux. Son objectif est de détecter les pratiques sociales négatives au sein d'une entreprise et de générer un score de réputation subjectif en conséquence. Bien que cette mesure soit facile à utiliser, sa subjectivité conduit de nombreux autres chercheurs à tenter une évaluation plus objective. Malheureusement, l'utilisation de mesures plus objectives (telles que la performance environnementale) tend à restreindre la définition de la RSE et ne permet pas de saisir pleinement son essence. En conséquence, cette multiplication des méthodes de mesure a entraîné une augmentation correspondante des résultats contradictoires (Russo et Fouts, 1997). En l'absence d'une mesure unique convenue pouvant être utilisée pour évaluer de manière exhaustive la RSE dans une entreprise, l'évaluation de la RSE reste vague.

2.3. Différentes mesures utilisées pour examiner les performances financières

Selon (Bourguignon, 1995) « en matière de gestion, la performance est la réalisation des objectifs organisationnels. » elle « n'est pas un concept qui se définit de façon absolue. Elle appelle un jugement et une interprétation. » (Lebas, 1995). Cependant, le brouillard qui entoure la véritable nature de la relation entre la RSE et les performances financières est encore accentué par le désaccord évident sur les mesures financières appropriées (Davidson et Worrell, 1990). Le rendement des capitaux propres (ROE) et le rendement des actifs (ROA) sont les variables dépendantes les plus systématiquement utilisées dans les recherches sur les performances financières de la RSE (Tang et al, 2012). Un grand nombre de variables de contrôle supplémentaires ont également été utilisées dans diverses tentatives pour englober pleinement les effets financiers de la RSE. Le large éventail de mesures financières utilisées par ces études peut être divisé en quatre grandes catégories : mesures basées sur le marché, mesures basées sur la comptabilité, mesures du risque et autres mesures (Tang et al, 2012).

Malgré l'existence d'un certain chevauchement dans les mesures financières utilisées dans ces 19 études, chaque nouvelle étude semble également tenter de lancer de nouvelles mesures et de les promouvoir comme la clé pour comprendre la relation entre la RSE et la performance financière. L'absence d'utilisation répétée des mêmes paramètres financiers dans les recherches sur ce sujet a rendu difficile la validation de la fiabilité de ces mesures (Griffin et Mahon, 1997). En outre, il devient de plus en plus difficile de présenter un argument définitif et convaincant concernant la relation entre la RSE et la performance financière, car les recherches mesurent généralement des choses différentes. La plupart du temps, nous tâtonnons encore dans le noir en ce qui concerne ce qu'il faut divulguer, comment le divulguer et comment comparer et évaluer les entreprises", a déclaré Jensen (1976, p. 2). Le fondement de l'évaluation des performances financières n'est toujours pas clair, et les chercheurs ne savent donc pas sur quoi s'appuyer

2.4. Remise en question de la validité des mesures utilisées

Un autre problème qui contribue à la contradiction des résultats de la recherche sur la RSE est le désaccord sur la validité des mesures utilisées (Aupperle et al. 1985). Nous allons commencer la discussion dans le domaine des mesures d'évaluation de la RSE. Par exemple, deux des mesures d'évaluation de la RSE les plus

largement adoptées sont l'indice KLD et les enquêtes de réputation des entreprises. Si ces mesures sont utiles en raison de leur facilité à être reproduites dans des études futures, elles sont également sujettes à des biais subjectifs, car les personnes chargées d'attribuer une note de RSE à chaque entreprise peuvent « prendre des décisions basées sur des informations erronées ou sur leurs impressions de ce que l'entreprise a fait (et non sur ce qu'elle a réellement fait) » (Griffin et Mahon, 1997).

En réponse à ce problème, certains chercheurs ont tenté d'évaluer la RSE dans une optique plus objective (Griffin et Mahon, 1997 ; Davidson et al. 1994 ; Russo et Fouts, 1997 ; Khanna et al., 1998 ; Konar et Cohen, 2001). Toutefois, selon Vogel (2005), Or, les objectifs plus subjectifs ont tendance, selon Vogel (2005), à restreindre le thème dynamique de la RSE à une définition trop étroite, de sorte qu'ils ne peuvent saisir que partiellement la véritable essence de la RSE. Les tentatives d'atténuer cette erreur en utilisant des critères d'évaluation plus larges ne parviennent pas à montrer clairement si la RSE améliore les performances financières d'une entreprise.

Les mesures d'évaluation de la RSE ne sont pas les seules dont la validité est remise en question. Les mesures utilisées pour analyser les performances financières ont également fait l'objet d'un examen approfondi. McGuire et al. (1988) soutiennent que les mesures basées sur la comptabilité tendent à expliquer la RSE plus efficacement que les mesures basées sur le marché. Cependant, Davidson et Worrell (1990) soulignent que de nombreux problèmes entourent la validité des mesures comptables sans l'utilisation de variables de contrôle. Il s'agit notamment de la flexibilité des pratiques comptables des entreprises. La nature de cette flexibilité rend difficile la comparaison directe des ratios. De même, une augmentation de l'endettement des entreprises peut entraîner une surévaluation brute des mesures financières comme le revenu net. Nunn (2005) ajoutent qu'au niveau individuel, les ratios couramment utilisés comme le ROA et le ROE ont fait l'objet de critiques parce que leur mise en œuvre dans les études se fait généralement d'une manière qui ne tient pas compte des effets de l'inflation. Ces pratiques peuvent conduire à de fausses connexions entre la RSE et les performances financières, qui s'expliquent mieux par des ajustements de la méthode d'enregistrement des données dans les états financiers.

Il existe de nombreuses autres critiques sur les mesures de performance dans l'analyse de la RSE, mais l'examen de chaque mesure dépasse le cadre de ce document. D'une manière générale, les exemples fournis ci-dessus servent à mettre en évidence les facteurs clés de la controverse sur la validité des mesures d'évaluation de la RSE, tant sur le plan du concept que sur celui des performances financières (Nunn 2005). Cette controverse conduit différents chercheurs à utiliser différentes mesures qu'ils jugent valables. Cette variété, à son tour, conduit à des résultats empiriques et des implications différentes de la RSE et de ses performances financières correspondantes. Ces différents résultats contribuent en fin de compte à expliquer la contradiction et le débat pour mieux appréhender la relation RSE/PF.

2.5. Non prise en compte des spécificités sectorielles et temporelles

Dans leur étude, Davidson et Worrell (1990, p.8) mettent en évidence une lacune majeure dans la recherche sur la RSE lorsqu'ils constatent que les mesures financières utiles pour analyser la RSE dans une industrie deviennent obsolètes lorsqu'elles sont étirées et appliquées à toutes les industries. Cette argumentation de l'industrie s'explique notamment par le fait que la plupart des études ne tiennent pas compte des pressions internes et externes propres à certaines industries. Celles-ci comprennent la réglementation gouvernementale, les différentes attentes des consommateurs et les différentes relations entre les parties prenantes (Griffin et Mahon, 1997). Ces pressions peuvent être positives ou négatives pour la RSE, mais ne sont pas directement causées par une pratique spécifique de l'entreprise.

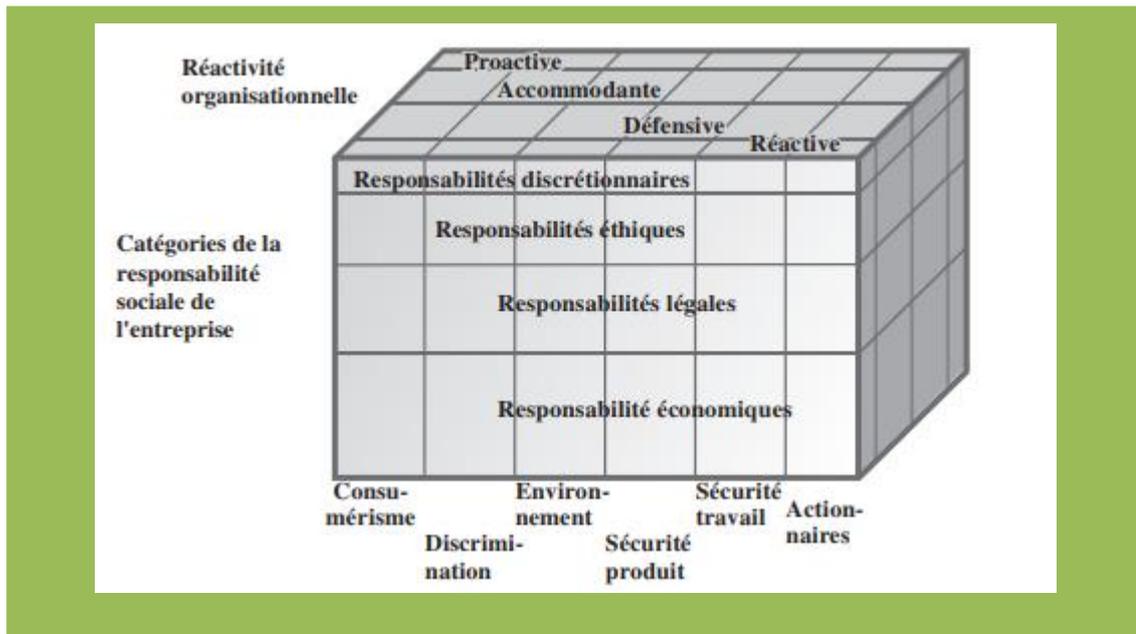
En termes de calendrier, la question du retard dans la publication des états financiers se pose. La plupart des états financiers sont publiés trois mois suivant la date de clôture de l'exercice. Ainsi, au cours d'un exercice donné, il est très difficile d'établir un lien direct entre une pratique unique de RSE et son effet sur les mesures financières individuelles d'une entreprise (Nunn 2005). Toute modification de ces mesures pourrait être due à un certain nombre de pratiques commerciales qui se sont produites simultanément dans la vie de l'entreprise, parallèlement à ces pratiques socialement responsables au cours de la période considérée.

2.6. Caractère multidimensionnel de la RSE

La RSE est une « énigme » (Nunn, 2005). C'est un concept dynamique qui se caractérise par un paysage en constante évolution englobant "la configuration des principes de responsabilité sociale, des processus de réactivité sociale, des politiques, des programmes et des résultats observables d'une organisation commerciale en ce qui concerne les relations sociales de l'entreprise" (Wood, 1991). Dans cette définition, Wood tente de brosser le portrait de la RSE qui s'étend du cœur de l'entreprise (ses principes et ses valeurs), en passant par sa mise en œuvre dans la structuration de l'entreprise, jusqu'à la mise en œuvre pratique de ces structures organisationnelles (les actions commerciales de l'entreprise). Le problème est qu'une définition aussi large de la RSE se prête, selon Nunn. (2005) à de grandes difficultés d'analyse.

La plupart des études utilisent des mesures qui ne saisissent qu'une fraction de cette multidimensionnalité dans une entreprise donnée. Robert Jensen (1971) Les rapports établis de cette manière ont tendance à être trop étroits. D'autres, cependant, ont fait des tentatives ambitieuses pour construire des cadres globaux afin d'englober la multidimensionnalité de la RSE. Le modèle le plus impressionnant à ce jour est peut-être le modèle tridimensionnel de Carroll (1979), qui a établi un modèle tridimensionnel dont le but est de regrouper trois dimensions interdépendantes autour d'un concept de "performance sociale de l'organisation" : 1) les catégories de responsabilité sociale organisationnelle, 2) les préoccupations sociales de l'organisation, et 3) le processus de réponse de l'organisation à ces mêmes causes sociales, comme illustré dans la figure 2 ci-dessous :

Figure 3 : Modèle tridimensionnel (3D) de la RSE proposé par Carroll (1979)



Source : (Audebrand, Luc et al. 2004)

Carroll aborde donc d'abord les diverses stratégies ou éléments de la responsabilité sociale de l'entreprise (tableau 2). Il s'agit donc dans un premier temps de préciser l'éventail des nombreuses facettes de la responsabilité sociale de l'entreprise. Les éléments en question renvoient aux responsabilités économiques, juridiques, éthiques et discrétionnaires de l'entreprise.

Toutefois, Jenkins et Hines (2002) soutiennent que la dimension discrétionnaire ou philanthropique de ce modèle ne peut être assimilée à une véritable obligation morale de la part des entreprises. Aupperle et al. (1985) y voient la moins urgente des obligations d'une entreprise et Bronn et Vrioni (2001) la considèrent comme un effort social qui ne porte pas souvent ses fruits. Même si cette action est volontaire et va au-delà de ce que les obligations légales exigent, elle reste une action individuelle qui reflète les valeurs du dirigeant de l'entreprise.

Concernant la partie du modèle qui concerne les raisons, les enjeux et les questions sociales posées à l'entreprise. Carroll indique que les variables sociales susmentionnées qui pourraient être impliquées dans ce processus sont difficiles à identifier à l'avance et sont en constante évolution, tant dans le temps que d'un secteur à l'autre, comme indiqué ci-dessus. Toutefois, l'évaluation des questions sociales doit prendre en compte les questions environnementales, sociales et économiques, malgré leur diversité, et il est nécessaire de dégager un compromis sur leur définition.

Dans le troisième volet de ce modèle, on retrouve notamment le concept de réactivité organisationnelle, c'est-à-dire la manière dont l'entreprise réagit à ses responsabilités sociales et à divers "problèmes sociaux". Si ce volet ne comporte ni implication éthique ni morale, il demeure toutefois étroitement lié à la capacité de l'organisation à réagir aux questions sociales et à leurs modes de fonctionnement. Il s'agit, pour ainsi dire, de la concrétisation de la responsabilité sociale des entreprises.

Tableau 2 : Modèle (3D) proposé par Carroll (1979)

Types de responsabilité sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités discrétionnaires • Responsabilités éthiques • Responsabilités légales • Responsabilités économiques
Priorités sociales de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Consommérisme • Discrimination • Environnement • Sécurité du produit • Sécurité au travail • Actionnaires
Réactivité organisationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation • Stratégie accommodante • Protection • Réactivité

Malgré sa pertinence, le modèle tridimensionnel de Carroll a été critiqué pour les raisons suivantes : Premièrement, il n'explique pas quelles pratiques spécifiques d'une entreprise conduisent à une performance financière ni le degré de cette performance (Vogel, 2005). Deuxièmement, ces cadres sont souvent trop ambitieux, ce qui les rend difficiles, voire impossibles, à tester de manière empirique (McWilliams et Siegel, 2001). La réalité est que la RSE, dans sa définition la plus complète, est un concept qui implique des principes économiques, une structure organisationnelle et des pratiques de gestion. Le grand défi posé dans le domaine de la RSE consiste à créer un cadre universellement accepté qui soit à la fois large et spécifique. Ce cadre doit saisir la plénitude de la multidimensionnalité du concept, tout en mesurant simultanément les implications financières spécifiques de chaque dimension individuelle et des pratiques des affaires responsables.

3. Contexte conceptuel de la relation entre la RSE et la PF

Il ressort de cette analyse qu'il existe deux principaux courants d'opinion, qui ont des points de vue opposés sur la relation entre la RSE et PF : l'approche économique, inspirée des principes de l'individualisme méthodologique, et l'approche globale, qui met l'accent sur les valeurs sociales véhiculées par les entreprises et toutes leurs parties prenantes.

Les études qui laissent entendre une relation négative entre la RSE et le PF sont basées sur la théorie de l'agence et la théorie de la dépendance des ressources et sont utilisées par les partisans de l'approche économique et néo-classique, tandis que les études qui soutiennent une relation positive entre la RSE et le PF sont basées sur la théorie des parties prenantes et les théories néo-institutionnelles et sont invoquées par les tenants de l'approche sociologique.

3.1. Théories suggérant une relation négative entre la RSE et la PF

3.1.1. La relation entre la RSE et PF du point de vue de l'approche néo-classique

Selon Milton Friedman le principal auteur de l'approche néo-classique de la RSE, " rien n'est plus dangereux pour les fondements de notre société que l'idée d'une responsabilité sociale des entreprises autre que de générer un profit maximum pour leurs actionnaires " ³ Toutes les approches néo-classiques reposent sur l'hypothèse que la performance du marché est la meilleure garantie de l'allocation des ressources et que si celle-ci est insuffisante, il incombe à l'État de s'en occuper par des incitations directes ou indirectes.

Ainsi, selon l'approche néo-classique, la prise en compte des objectifs sociétaux dans les décisions des entreprises est tributaire de leur rentabilité et de l'existence d'une relation positive entre les performances financières et sociétales (D.J. Wood, 2004 ; M. Capron, 2007). Ceci explique la pléthore d'études empiriques visant à établir ce lien.

3.1.2. La relation entre la RSE et la PF sous l'angle de la théorie de l'agence

Parmi les études qui laissent entendre qu'il existe une relation négative entre la RSE et la PF, on trouve notamment la théorie de l'agence. Selon Jensen et Meckling (1979), une relation d'agence peut être définie comme " un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent" (M. C. JENSEN, W. H. MECKLING 1976, p. 312).

Dans l'analyse de la gouvernance d'entreprise, cette relation constitue un cadre d'interprétation des relations entre la direction et les actionnaires.³⁶ Cette relation repose sur un contrat entre un mandant (le

³ Voir tableau synoptique des définitions de la RSE de J-P Gond et A. Mullenbach-Servayre, 2003, Op.cit.

mandant, en l'occurrence l'actionnaire) qui délègue à un agent (le mandataire ou le gestionnaire) le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en son nom.

La théorie de l'agence aborde deux problèmes majeurs. Le premier est celui de la relation d'agence qui se pose lorsque (1) les objectifs ou les souhaits du mandant et de l'agent sont en conflit et (2) il est difficile ou coûteux pour le mandant de déterminer ce que l'agent fait réellement. Le problème dans de tels scénarios est que le mandant ne peut pas vérifier que l'agent se comporte correctement.

Le second concerne le partage des risques qui se posent lorsque le mandant et l'agent ont des attitudes différentes face à ces risques. Le problème dans cette situation est que le mandant et l'agent peuvent préférer des actions différentes en raison de leurs préférences divergentes en matière de risque (Eisenhardt, 1989).

Dans le monde réel des affaires, le principal peut être le propriétaire ou l'actionnaire d'une entreprise, et l'agent peut être le directeur exécutif. Il est généralement admis que la mission première d'un agent (le directeur exécutif) est de maximiser les bénéfices et les actifs de l'entreprise, c'est-à-dire le bien-être du mandant (le ou les propriétaires ou actionnaires) (Eisenhardt, 1989). C'est cette primauté donnée aux actionnaires qui est critiquée, et non le corpus théorique de cette théorie, parfois appelée "théorie contractualisée" qui en découle.

Selon les partisans de la théorie de l'agence et de l'approche néo-classique, une entreprise qui entreprend des actions sociales sera désavantagée sur le plan concurrentiel parce que ces actions lui occasionneront des coûts supplémentaires (Allouche et Laroche, 2005). Sous cet angle, l'implication des entreprises dans la RSE n'offre que des avantages économiques très mitigés par rapport aux coûts importants qu'elle génère. Ces coûts auront un impact défavorable sur la performance financière de l'entreprise (Vance, 1975 ; Brammer et al. 2006). Chanteau a constaté que certaines entreprises ne sont actives dans le domaine de la RSE que pour que pour « *démontrer l'impossibilité d'une responsabilité sociétale effective des entreprises capitalistes, et donc la nécessité d'un changement structurel du droit de propriété privée (par exemple par un changement de statut juridique de l'entreprise – statut d'entreprise coopérative par exemple – ou un renforcement de la réglementation publique)* » (Chanteau, 2011)

Toutefois, il convient de relativiser ces résultats car la plupart des recherches se sont concentrées sur l'impact du comportement illicite d'une entreprise. En outre, les études qui établissent un lien négatif sont très peu nombreuses.

3.1.3. Théorie de la dépendance des ressources

La théorie de la dépendance des ressources suscite une grande attention depuis que Pfeffer & Salancik l'ont présentée pour la première fois dans leur livre « *A resource dependence perspective, 1978* » (Davis & Cobb, 2010). Elle étudie la manière dont les ressources externes d'une organisation affectent le fonctionnement et le comportement de celle-ci. Elle repose sur l'idée que le milieu environnant est la source de ressources rares et que les organisations dépendent de ces ressources pour leur survie.

Blau (1964) a identifié quatre facteurs pour « *qu'un acteur A préserve son indépendance vis-à-vis d'un acteur B qui détient les ressources nécessaires à l'atteinte de ses buts : (1) l'existence de sources alternatives, (2) la capacité à utiliser un pouvoir coercitif sur B, (3) la disponibilité et le contrôle des ressources stratégiques de A dont B a besoin et (4) la modification éventuelle des besoins de A.* » (cité par Nogatchewsky, 2006)

La théorie de la dépendance de ressources se caractérise par l'accent mis sur les ressources externes et l'articulation minutieuse de la gestion stratégique et tactique d'une organisation (Davis & Cobb, 2010).

3.2. Théories soutenant une relation positive entre la RSE et la PF

3.2.1. Théories néo-institutionnalistes

Selon les théories néo-institutionnalistes, la responsabilité sociale relève des entreprises privées. Cette théorie repose sur une approche à la fois sociologique et économique.

Cependant, elles sont le plus souvent axées sur une conception de l'entreprise ou de l'organisation parfaitement ancrée dans la société, avec ses lois, ses valeurs et sa culture. Les néo-institutionnalistes soutiennent que « *les conditions de l'environnement ne peuvent être séparées des représentations qu'en ont les acteurs ; elles intègrent les valeurs dominantes du contexte sociétal dans lequel s'exercent les activités de l'entreprise* ».

La légitimité des entreprises provient donc de la combinaison de leurs performances sociales et économiques. Ces dernières sont tenues de répondre à la fois à des impératifs économiques, sociaux et culturels afin de remplir leur rôle dans la société.

La prise en compte des parties prenantes est accentuée par les sociologues, car elles sont porteuses des valeurs de la société.

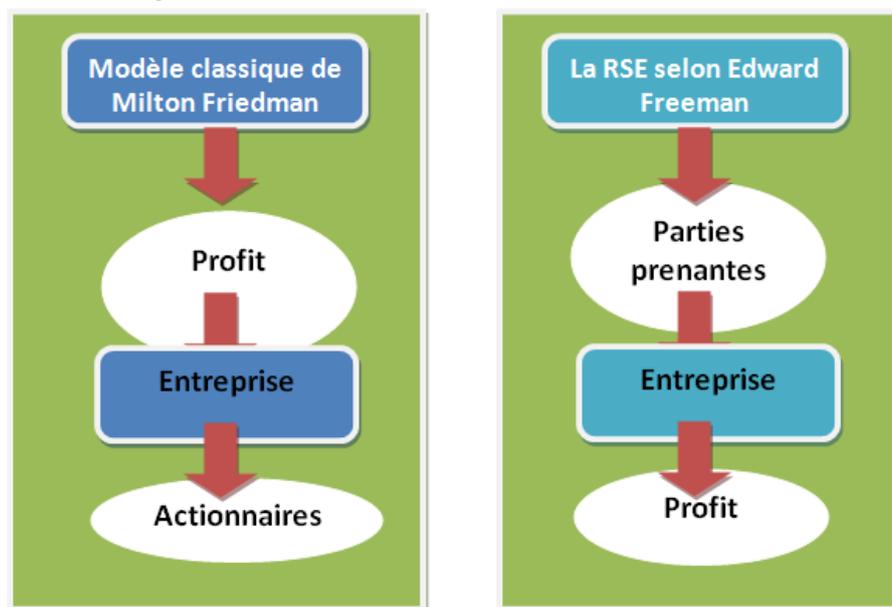
La prise en charge de la responsabilité sociale signifie, selon cette perception, qu'une organisation donnée doit mettre en œuvre des pratiques souhaitées par son environnement afin de gagner le soutien de celui-ci et de se faire une place dans la communauté.

3.2.2. Théorie des parties prenantes

La plupart des documents existants qui soutiennent une relation positive entre la RSE et la PF sont basés sur la théorie des parties prenantes.

Lorsque, Milton Friedman (1970) affirma que la seule responsabilité sociale de l'entreprise est de réaliser des profits pour ces actionnaires. Edward Freeman (1984) a rétorqué que la responsabilité de l'entreprise, selon laquelle l'objectif de la société est de générer des bénéfices puis de les redistribuer aux actionnaires, repose sur une définition erronée. Pour lui, le profit est une résultante de l'activité de l'entreprise et non sa principale raison d'être. Il ajoute que toute entreprise qui se focalise uniquement sur les actionnaires et non sur les autres personnes affectées par son activité, telles que les clients, les employés ou les fournisseurs, est vouée à la faillite.

Figure 1 : le modèle de Friedman contre celui de Freeman



Il existe des divergences entre ces deux définitions. Alors que le premier suggère qu'une entreprise n'est responsable que devant ses actionnaires, le second soutient que les intérêts des autres parties prenantes, au-delà des actionnaires, devraient également être pris en compte, car les parties prenantes représentent les "groupes ou individus qui bénéficient ou subissent les conséquences de l'action de l'entreprise" (Melé, 2008), alors que les groupes d'actionnaires ne sont que les fournisseurs de capitaux à l'entreprise. Cette description a déjà été avancée par Davis (1973), qui a estimé que la RSE exige la prise en compte de questions qui vont au-delà des exigences économiques, techniques et juridiques étroites de l'entreprise. Un autre thème commun est celui des domaines clés de la RSE. Ceux-ci comprennent des composantes économiques, environnementales et sociétales (Epstein & Rejc-Buhovac, 2014 ; Škare & Golja, 2012).

Selon Freeman (1984), les parties prenantes désignent « tout groupe d'individus ou tout individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise ». (Capron. et Quairel-Lanoizelée 2007), Les entreprises dépendent de diverses ressources externes pour fonctionner et atteindre leurs objectifs financiers ; par conséquent, ce type de dépendance donne aux diverses parties prenantes le droit et la possibilité de contrôler et d'influencer le comportement de l'entreprise (Ullmann, 1985). En fait, lorsqu'elles prennent des décisions commerciales, les entreprises doivent tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes et répondre à leurs besoins, qu'ils soient internes ou externes.

Par conséquent, la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984) préconise que les entreprises mettent en œuvre de multiples activités de RSE pour répondre aux besoins des différentes parties prenantes. En plus de réaliser des profits économiques pour les actionnaires des entreprises, les dirigeants sont censés adopter diverses stratégies de RSE pour satisfaire les demandes des différentes parties prenantes. Par exemple, les entreprises peuvent offrir des conditions de travail favorables à leurs employés, encourager la diversité de la main-d'œuvre, se montrer soucieuses de l'environnement et se consacrer activement à la création d'une meilleure qualité de vie dans les communautés locales et dans la société dans son ensemble (Thompson et al., 2012). En retour, ces parties prenantes seront davantage conscientes des intérêts des entreprises et pourront se sentir motivées à offrir davantage de ressources et d'actifs pour soutenir les activités futures des entreprises, les aidant ainsi à réaliser davantage de profits et à améliorer leur situation financière.

IV. Conclusion

La relation entre la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et la performance financière (PF) n'est pas sans susciter la controverse. Les études qui ont abordé cette question vont d'une relation positive, neutre, négative ou inexistante. L'objectif de la revue de la littérature que nous avons menée était de trouver une explication à ces contradictions et désaccords entre les chercheurs dans ce domaine. L'analyse a permis d'identifier et d'examiner six facteurs clés qui sous-tendent cette contradiction. Comprendre cette controverse aidera les chercheurs à éviter les pièges du passé dans leurs recherches futures, et pourra éventuellement conduire à une meilleure appréciation de la relation entre la RSE et la PF. Enfin, la répartition de ces mesures aboutit à la formation de différents points de vue sur leur validité historique. A posteriori, il convient de noter que tous ces arguments divergent quant à leurs postulats et qu'il n'est donc pas utile d'argumenter sur les résultats car il n'y a pas de cohérence intrinsèque. En substance, la nature causale de cette relation fait encore l'objet de nombreux débats et la définition même de la RSE demeure imprécise. Il est plus pertinent de trouver d'abord un consensus sur une définition précise de la RSE.

Si, en théorie, il existe un certain consensus parmi les chercheurs sur ce qu'est la RSE, bien que certains soient opposés à sa nature volontaire, en pratique, les définitions actuelles ne donnent pas une idée claire de l'impact de la RSE sur la PF. Une définition est une construction qui appréhende dans toute sa complexité la pluridimensionnalité de la RSE, tout en identifiant simultanément les dimensions pertinentes, individuelles et mesurables à prendre en compte au sein d'une entreprise, est nécessaire avant toute étude de son impact sur la performance des entreprises, quelle que soit sa nature (financière, globale ou sociale). Tant que ces bases n'auront pas été posées, le débat sur l'impact de la RSE sur les performances financières ne sera pas clos et il y aura toujours des clans qui soutiennent que la RSE a un impact positif, d'autres qui sont neutres et d'autres encore qui ne voient aucun impact.

Les recherches examinées sur le lien entre la RSE et la PF n'ont pas fourni de preuves indiscutables de cette relation. Parmi les raisons pouvant expliquer cette absence de consensus, on peut citer la pluralité des méthodes de mesure de la RSE et d'évaluation des performances des entreprises, la non prise en compte des spécificités sectorielles et temporelles des entreprises et le caractère multidimensionnel de la RSE.

En outre, bien que des recherches considérables aient été menées sur le sujet, il n'y a pas de consensus sur la définition de la RSE. En effet, il n'y a pas de base théorique ni d'implications sociétales et organisationnelles. Il revient donc à donner la priorité à l'élaboration d'une définition complète mais empiriquement mesurable de la RSE. Une telle définition devrait ouvrir le champ de la recherche sur la véritable relation de cause à effet entre la RSE et la performance financière des entreprises. Cela permettra également de parvenir à un consensus sur une mesure réelle et tangible de l'impact de la RSE sur la PF et sur la relation qui peut exister entre ces deux concepts.

De même, les chercheurs devraient utiliser des mesures financières cohérentes (de préférence basées sur le marché plutôt que sur la comptabilité) pour les variables dépendantes et de contrôle. Ces variables augmenteront la validité et la fiabilité des mesures, car elles seront plus facilement comparables et améliorées au fil du temps. Les études devraient également tenter de limiter leur portée à des industries similaires afin d'éviter les erreurs transversales. Enfin, des ajustements devraient être effectués pour tenir compte des retards dans les états financiers. Plus les recherches seront menées de manière cohérente avec les pratiques et les attitudes managériales dans ce domaine, plus l'orientation et la nature réelles d'une relation de cause à effet financièrement positive, neutre ou négative apparaîtront clairement, et plus le débat pourra aboutir à des conclusions fiables en la matière.

Bibliographie

- [1]. Aguilera, R., V. Ruth, D. Rupp, C. Williams and J. Ganapathi (2007). « Putting the S back in corporate social responsibility: A multi-level theory of social change in organizations. » *Academy of Management Review*, 32(3): 836–863.
- [2]. Aguinis, H. and A. Glavas, 2012. « What we know and don't know about corporate social responsibility: A review and research Agenda ». *Journal of Management*, 38(4): 932-968.
- [3]. Ahmed, P., Nanda, S., & Schnusenberg, O. (2010) « Can Firms Do Well While Doing Good? » *Applied Financial Economics* 20.11: 845-60.
- [4]. Allouche J., Laroche P. (2005a) « A meta-analytical examination of the Relationship between corporate social and financial Performance ». Actes du 16ème congrès annuel de l'Association Francophone de GRH (AGRH), Paris.
- [5]. Audebrand, Luc et al. (2004). « La responsabilité et la performance sociale d'entreprise », dans TREMBLAY, Diane-Gabrielle et David ROLLAND (sous la direction). *Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable. Quels enjeux?*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-23.
- [6]. Aupperle, K-E., Carroll, A-B & Hatfield. J-D (1985) « An Empirical Examination of the Relationship between Corporate Social Responsibility and Profitability. » *Academy of Management Journal* 28.2 : 446-63.
- [7]. Barnett, M. L., & Salomon, R. M. (2006). « Beyond dichotomy: The curvilinear relationship between social responsibility and financial performance ». *Strategic Management Journal*, 27, 1101–1122.
- [8]. Blau, P.M. (1964) « Justice in Social Exchange. *Sociological Inquiry* ». 34, 193-206.
- [9]. Boehe, D.M. and Cruz, L.B. (2010), « Corporate social responsibility, product +differentiation strategy and export performance », *Journal of Business Ethics*, Vol. 91, No. 2, pp. 325-346.
- [10]. Bowen, R. H. (1953). « *Social Responsibilities of the Businessman* » University of Iowa Press. E-book

- [11]. Bourguignon A. (1995), « Peut-on définir la performance ? » *Revue française de comptabilité*, Juillet-Août 1995, n°269, pp. 61-65.
- [12]. Bragdon J.H. & Marlin J.A.T., (1972), « Is pollution profitable ? », *Risk Management*, vol.19, n°4, p. 9-18
- [13]. Brammer, S., S. Brooks, et S. Pavelin (2006), « Corporate social performance and stock returns: UK evidence from disaggregate measures », *Financial Management*, 35, 97-116.
- [14]. Bronn, P.S. & Vrioni, A.B. (2001) « Corporate Social Responsibility and Cause-Related Marketing: An Overview. » *International Journal of Advertising*, 20, 207-222.
- [15]. Capron, M. et Quairel-Lanoizelée, F. (2007), « La responsabilité sociale de l'entreprise », Paris.. Edition La Découverte, 2007
- [16]. Callan, S. J. et J. M. Thomas (2009), « Corporate financial performance and corporate social performance: An update and reinvestigation, » *Corporate Social-Responsibility and Environmental Management*, 16 :2, 61-81.
- [17]. Carroll A. B., (1979) « A three-dimensional conceptual model of corporate performance », in *Academy of Management Review*, 4, pp. 497-505
- [18]. Carroll, A.B; Hatfield, J.; Aupperle, K. (1985) « An empirical examination of the relationship between corporate socialresponsibility and profitability ». *Acad. Manag. J.*1985,28, 446–463.
- [19]. Carroll, A.B. (1999) « Corporate Social Responsibility: Evolution of a Definitional Construct », *Business & Society*, Vol. 38, Issue 3, pp. 268-295
- [20]. Chanteau, J-P (2011) « L'économie de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) : éléments de méthode institutionnaliste », *Revue de la régulation [En ligne]*, 9 | 1er semestre / Spring 2011, mis en ligne le 04 juillet 2011, consulté le 08 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/9328> ; DOI : 10.4000/regulation.9328
- [21]. Crane, A.B, McWilliams, A., Matten, D., Moon, J., & Siegel, D. (2008). « The corporate social responsibility agenda ». In A. Crane, A. McWilliams, D. Matten, J. Moon, & D. Siegel (Eds.), *The Oxford handbook of corporate social responsibility* (pp. 3–18). New York, NY: Oxford University Press
- [22]. Cochran, Philip L., and Robert A. Wood. (1984) « Corporate Social Responsibility and Financial Performance ». *Academy of Management Journal* 27.1: 42-56.
- [23]. Dahlsrud, A. (2008). « How corporate social responsibility is defined: An analysis of 37 definitions. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* », 15, 1–13. doi:10.1002/csr.132
- [24]. Davidson, W-N., III, & Worrell. D-L. (1990) « A Comparison and Test of the Use of Accounting and Stock Market Data in Relating Corporate Social Responsibility and Financial Performance. ». *Akron Business and Economic Review*, 21 (3), 7-19
- [25]. Davidson W-N., III, Worrell, D-L. & Lee, C-I. (1994) « Stock Market Reactions to Announced Corporate Illegalties. ». *Journal of Business Ethics* 13.12 : 979-87.
- [26]. Davis, K. (1973). « The case for and against business assumption of social responsibilities ». *Academy of Management Journal*, 16, 312–322
- [27]. Drucker, Peter F. (1984) « Converting Social Problems into Business Opportunities: The New Meaning of Corporate Social Responsibility », *California Management Review* 26.2 : 53-63.
- [28]. Elkington, J. (1994) « Towards the Sustainable Corporation: Win-Win-Win Business Strategies for Sustainable Development ». *California Management Review*, 36, 90-100. <http://dx.doi.org/10.2307/41165746>
- [29]. Epstein, M. J., & Rejc-Buhovac, A. (2014). « Making sustainability work, best practices in managing and measuring corporate social, environmental, and economic impacts ». Sheffield, UK: Greenleaf Publishing Limited
- [30]. Freeman, R. Edward (1984) « Strategic Management: A Stakeholder Approach ». Boston: Pitman. Print.
- [31]. Friedman, M. (1970). « The social responsibility of business is to increase its profits ». *The New York Times Magazine*
- [32]. Griffin, J. J., and Mahon, J. F. (1997) « The Corporate Social Performance and Corporate Financial Performance Debate: Twenty-Five Years of Incomparable Research. » *Business & Society* 36.1: 5-31.
- [33]. Heald, Morrell. (1970) « The Social Responsibilities of Business, Company, and Community, 1900-1960 ». Cleveland: Press of Case Western Reserve U. Print
- [34]. Holman W.R. J.R. New and D. Singer, (1990), « The impact of corporate social responsiveness on shareholder wealth », in Lee Preston (ed.), *Corporation and Society Research : Studies in Theory and Measurement*, 265-280, Greenwich, CT : JAI Press.
- [35]. Hull, C. E., & Rothenberg, S. (2008). « Firm performance: The interactions of corporate social performance with innovation and industry differentiation», *Strategic Management Journal*, 29, 781–789.
- [36]. Igalens et Gond (2003), « La mesure de la performance sociale de l'entreprise : une analyse critique et empirique des données ARESE », p.1476.
- [37]. Jenkins, H.M. and Hines, F. (2002) « Shouldering the Burden of Corporate Social Responsibility: What Makes Business Get Committed? », paper presented at the 10th International Conference of the Greening of Industry Network, Gothenburg, Sweden, June 23–26.
- [38]. Jensen, R. E. (1976). « Phantasmagoric accounting: Research and analysis of economic, social, and environmental impact of corporate business ». Sarasota, Fla.: American Accounting Association.
- [39]. Jones, T. M. (1980). « Corporate social responsibility revisited, redefined ». *California Management Review*, 22(3), 59–67.
- [40]. Khanna, T., Gulati, R., & Nohria, N. (1998). « The dynamics of learning alliances: Competition, cooperation, and relative scope». *Strategic Management Journal*, 19 (3), pp. 193–210.
- [41]. Khoury, G., Rostami, J. & Turnbull, J.P. (1999) « Corporate Social Responsibility: Turning Words into Action ». Conference Board of Canada, Ottawa, 20-22 May
- [42]. Konar, S., & Cohen, M-A. (2001) « Does the Market Value Environmental Performance? ». *Review of Economics and Statistics* 83.2 : 281-89.
- [43]. Lau, C., J.F. Hulpke, M. To, and A. Kelly (2007), «Can Ethical Decision Making be Taught? The JUSTICE Approach», *Social Responsibility Journal* 3(2), 3-10.
- [44]. Lebas, M.J. (1995) « Performance Measurement and Performance Management ». *International Journal of Production Economics*, 41, 23-35.
- [45]. Lee, Min-Dong Paul. (2008) « A Review of the Theories of Corporate Social Responsibility: Its Evolutionary Path and the Road Ahead». *International Journal of Management Reviews* 10.1: 53-73..
- [46]. Makni, G.R., Francoeur, C., Bellavance, F. (2009), « Causality between Corporate Social Performance and Financial Performance : Evidence from Canadian firms ». *Journal of Business Ethics*, 89, pp. 409-422
- [47]. Margolis, J. D. & Walsh, J. P. (2003). « Misery loves companies: Rethinking social initiatives by business ». *Administrative science quarterly*, 48(2), 268-305

- [48]. Matten, D. & Moon, J. (2008) « Implicit” and “Explicit” CSR: A Conceptual Framework for a Comparative Understanding of Corporate Social Responsibility ». *Academy of Management Review*, Vol. 33, Issue 2, pp. 404-424
- [49]. McGuire, C. (1963) « A process approach to the construction and analysis of medical examinations ». *Acad. Med.*1963,38, 139.
- [50]. McGuire, J-B., Sundgren, A. & Schneeweis, T. (1988) « Corporate Social Responsibility and Firm Financial Performance. » *Academy of Management Journal* 31.4 : 854-72.
- [51]. McWilliams, A., & Siegel, D. (2000). « Corporate social responsibility and financial performance: Correlation or misspecification? ». *Strategic Management Journal*, 21, 603–609.
- [52]. McWilliams, A., & Siegel, S. (2001) « Corporate Social Responsibility: A Theory of the Firm Perspective. » *Academy of Management Review* 26.1 : 117-27.
- [53]. Melé, D. (2008). « Corporate social responsibility theories». In A. Crane, A. McWilliams, D. Matten, J. Moon, & D. Siegel (Eds.), *The Oxford handbook of corporate social responsibility* (pp. 47–82). New York, NY: Oxford University Press.
- [54]. Moskowitz, M, (1972), « Choosing socially responsible stocks », *Business and Society*, 1, pp. 71-75.
- [55]. Moura-Leite, R.C & Padgett, R.C (2011) « Historical background of corporate social responsibility ». *Social Responsibility Journal*, Vol. 7, Issue 4, pp. 528-539
- [56]. Nicholls, A. (2002) « Strategic Options in Fair Trade Retailing ». *International Journal of Retail and Distribution Management*, 30 (1). pp. 6-17
- [57]. Nogatchewsky G. (2006). « L'influence de la dépendance sur les stratégies de contrôle d'un équipementier automobile vis-à-vis de ses fournisseurs: une lecture militaire ». *Finance Contrôle Stratégie*. 2006, p. 89-119.
- [58]. Nunn, Andrew K., (2005) « The Corporate Social Responsibility and Financial Performance Debate » (2015). *Finance Undergraduate Honors Theses*. 20
- [59]. Orlitzky, M. (2001). « Does firm size confound the relationship between corporate social performance and firm financial performance? ». *Journal of Business Ethics*, 33(2), 167-180.
- [60]. Orlitzky, M., Schmidt, F. L., & Rynes, S. L. (2003). « Corporate social and financial performance: A meta-analysis. » *Organization Studies*, 24, 403–441.
- [61]. Pan, X., Sha, J., Zhang, H. & Ke, W. (2014). « Relationship between Corporate Social Responsibility and Financial Performance in the Mineral Industry: Evidence from Chinese Mineral Firms ». *Sustainability*, 6(7), 4077-4101
- [62]. Posnikoff, J. F, (1997), « Disinvestment from South Africa: They did well by doing good », *Contemporary Economic Policy*, vol. 15, n°1, pp. 76-86.
- [63]. Preston, L.E. (1975) « Corporation and society: The search for a paradigm.J. » *Econ. Lit.*1975,13, 434–453.
- [64]. Roman, Hayibor et Agle,1999; McWilliams et Siegel, 2000 ,2001
- [65]. Ruf, B.M., Muralidhar, K., Brown, R.M., Janney, J. J. & Paul, K. (2001). « An empirical investigation of the relationship between change in corporate social performance and financial performance: A stakeholder theory perspective ». *Journal of business ethics*, 32(2), 143-156
- [66]. Russo, M-V., & Fouts P-A. (1997) « A Resource-based Perspective on Corporate Environmental Performance and Profitability. » *Academy of Management Journal* 40.3 : 534-59.
- [67]. Sanchez, J. L. F., Sotorrio, L. L. (2007): « The Creation of Value through Corporate Reputation ». *Journal of Business Ethics*, 76(3): 335-346
- [68]. Shen, C. H. & Chang, Y. (2008). « Does Corporate Social Responsibility Improve Financial Performance? Evidence from FTSE4GOOD UK Index ». *Academia Economic Papers*, 36, 339-85
- [69]. Schreck, P. (2011). « Reviewing the business case for corporate social responsibility: New evidence and analysis. » *Journal of Business Ethics*, 103, 167–188.
- [70]. Simpson, W. G., & Kohers, T. (2002). « The Link between Corporate Social and Financial Performance: Evidence from Banking Industry ». *Journal of Business Ethics*, 35, 97-109.
- [71]. Škare, M., & Golja, T. (2012). « Corporate social responsibility and corporate financial performance – Is there a link? » *Economic Research – Ekonomska istraživanja*, 25, SE 1, 215–242.
- [72]. Škare, Marinko & Golja, Tea, 2014. « The impact of government CSR supporting policies on economic growth, » *Journal of Policy Modeling*, Elsevier, vol. 36(3), pages 562-577.
- [73]. Surroca, J. & Tribó, J. A. (2008). «Managerial entrenchment and corporate social performance ». *Journal of Business Finance & Accounting*, 35(5-6), 748-789
- [74]. Surroca, J., Tribó, J. A., & Waddock, S. A. (2010). « Corporate responsibility and financial performance: The role of intangible resources. » *Strategic Management Journal*, 31, 463–490.
- [75]. Tang, Z., Hull, C-E. & Rothenberg, S. (2012) « How Corporate Social Responsibility Engagement Strategy Moderates the CSR-Financial Performance Relationship. » *Journal of Management Studies* 49.7: 1274-303.
- [76]. Thompson C. W., Roe J., Aspinall P., Mitchell R., Clow A., Miller D. (2012). « More green space is linked to less stress in deprived communities: evidence from salivary cortisol patterns ». *Landscape Urban Plann.* 105, 221–229.
- [77]. Ullmann, Arie H. (1985) « Data in Search of a Theory: A Critical Examination of the Relationships Among Social Performance, Social Disclosure, and Economic Performance of U.S. Firms. » *Academy of Management Review* 10.3: 540-57.
- [78]. Vance, Stanley G. (1975) « Are Socially Responsible Corporations Good Investment Risks? » *Management Review* 64.8
- [79]. Vogel, David J. (2005) « Is There a Market for Virtue? The Business Case for Corporate Social Responsibility. » *California Management Review* 47.4 : 19-45.
- [80]. Waddock, S. et S. B. Graves (1997), « The Corporate Social Performance-Financial Performance link, ». *Strategic Management Journal*, 18 : 4, 303-319.
- [81]. Weber, M. (2008). « The business case for corporate social responsibility: A company level measurement approach for CSR. » *European Management Journal*, 26, 247–261
- [82]. Wood, D.J. (1991) « Social issues in management: Theory and research in corporate social performance. » *J. Manag.*1991,17, 383–406.
- [83]. WRIGHT, P., FERRIS, S., (1997), « Agency conflict and corporate strategy: The effect of divestment on corporate value », *Strategic Management Journal*, pp. 77-83.

Mohamed Yassine El HADDAD, et. al. " La RSE et la performance financière : un mariage abouti !." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 22(8), 2020, pp. 01-15.